



Le Financement des PME au Cameroun dans un Contexte de Crise Financière

Par

Nguena Christian Lambert¹

*Centre d'Etudes et de Recherche en Economie et Gestion
Université de Yaoundé II
Yaoundé, Cameroun*

Rapport de Recherche du FR-CIEA N° 52/13

Fonds de Recherche sur le Climat d'Investissement et l'Environnement des Affaires
(FR-CIEA)

www.trustafrica.org/icbe

Dakar, Septembre 2013

¹ Contact : clanguena@yahoo.fr

Résumé

Le Cameroun souffre jusqu'à nos jours d'un paysage d'entrepreneuriat timide et d'un secteur privé à plus de 90% constitué de PME peu viable faute de financement ; Situation qui tend à s'accroître avec l'avènement des crises financières. Fort de ce constat la présente étude consiste à effectuer une identification et une évaluation descriptive et économétrique des niveaux de responsabilité des acteurs dans le problème de financement des PME du Cameroun.

A l'aide d'un modèle logit multinomial l'on a estimé notre variable «*Principales sources de financement*» sur la base des données d'enquête auprès des acteurs du financement. A partir d'un échantillon de 413 PME du Cameroun, les résultats montrent que le déficit de financement externe est expliqué par l'absence d'information comptable, le statut juridique SARL et SA, l'appartenance au secteur industriel, le faible effectif d'employé, le taux d'intérêt élevé et les demandes de crédit de long terme. Ces deux dernières causes étant renforcées en partie par la toute dernière crise financière. Ces résultats emmènent à interpeller ces différents acteurs sur les décisions à prendre en fonction des niveaux de responsabilités dans ces éléments de frein au financement des PME.

Mots clés : PME ; Etablissement financier ; Financement externe ; Déficit de financement ; Asymétrie d'information.

Remerciements

Ce travail a bénéficié des critiques et observations ainsi que du soutien financier du Fonds de Recherche sur le Climat d'Investissement et l'Environnement des Affaires (FR-CIEA). Qu'ils trouvent ici l'expression de toute ma reconnaissance.

Je remercie vivement le *Professeur Roger Tsafack Nanfosso* qui, malgré ses nombreuses occupations, a bien voulu consacrer une partie de son temps pour superviser ce travail.

Je ne saurais oublier l'apport des discussions avec les membres du réseau de recherche du REMA (Recherche en Micro et Macroéconomie Appliquée), du LAREM (Laboratoire d'Analyse et de Recherche en Economie Mathématique) et des séminaires de recherche organisés par la Faculté des Sciences Economiques et Gestion de l'Université de Yaoundé-II et le CEREG, qui ont œuvré d'une manière ou d'une autre à l'aboutissement de ce travail. Une mention particulière aux *Professeurs Jean-Marie Gankou, Donsi* et *Francis Baye Menjo* pour n'avoir ménagés aucun efforts pour guider mes premiers pas dans la recherche.

C'est aussi l'occasion pour moi d'exprimer ma reconnaissance envers tous les dirigeants et responsables de l'Université de Yaoundé-II, particulièrement le doyen de la FSEG, le *Professeur Henri Wamba*, et le directeur du CEREG, le *Dr. Henri Ngoa Tabi* qui ont mis à ma disposition le cadre nécessaire pour la réalisation de ce travail.

Liste des tableaux

Tableau 1 : Les emplois du crédit par les PME au Cameroun	36
Tableau 2 : Nombre d'employés d'une entreprise membre de la même famille	36
Tableau 3 : Expression du besoin de crédit.....	36
Tableau 4 : Les difficultés rencontrées par les PME.....	36
Tableau 5 : Causes majeures des problèmes rencontrés par les PME.....	37
Tableau 6 : Présence ou absence d'un plan d'action	37
Tableau 7 : Difficultés rencontrées dans la recherche du crédit bancaire	37
Tableau 8 : Signification des variables du modèle retenu.....	38
Tableau 9 : Résultat final de l'estimation des facteurs influençant la source de financement.	39
Tableau 10 : Doléances des PME auprès de l'Etat.....	40

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution du crédit domestique au secteur privé (en % du PIB) au Cameroun..	8
Graphique 2: Evolution du crédit par type au Cameroun (en millions de FCFA)	8
Graphique 3: Sources de financement des PME	16
Graphique 4: Fréquence du niveau d'étude des employés des PME	18
Graphique 5: Fréquence d'appartenance des PME du Cameroun aux groupes syndicaux.....	20
Graphique 6: Fréquence de production des documents comptables par les PME du Cameroun	21
Graphique 7 : Pourcentage par échéances des crédits reçus par les PME du Cameroun.....	25

Liste des acronymes

AFD	Agence Française de Développement
BAD	Banque Africaine de développement
BCPME	Banque Camerounaise des PME
BDEAC	Banque de Développement des Etats de l’Afrique Centrale
BEAC	Banque des Etats de l’Afrique centrale
BEI	Banque Européenne d’Investissement
CARFIC	Cameroon Rural Financial Corporation
CDI	Centre pour le Développement Industriel
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire d’Afrique Centrale
CEREG	Centre d’Etude et de Recherche en Economie et Gestion
COBAC	Commission Bancaire de l’Afrique Centrale
CRETES	Centre de Recherche en Economie et Sondages
FED	Fonds Européen de Développement
FFS-PME	Fonds Francophone de Soutien à la PME
FMI	Fonds Monétaire International
FONDECAM-PME	Fonds pour le développement et le financement des activités des Petites et moyennes entreprises
FSEG	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
GIC	Groupe d’Initiative Commune
IMF	Institutions de Micro Finance
INS	Institut National de la Statistique
MINPMEESA	Ministère des PME, de l’Economie Sociale et de l’Artisanat
OCDE	Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
Pajer-U	Programme d’appui à la jeunesse rurale et urbaine
PIASSI	Projet intégré d’appui aux acteurs du secteur informel
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMEC	PME du Cameroun
SA	Société Anonyme
SARL	Société à Responsabilité Limitée
SFI	Société Financière Internationale

Table des matières

Résumé.....	ii
Remerciements.....	iii
Liste des tableaux.....	iv
Liste des graphiques.....	iv
Liste des acronymes.....	v
Table des matières.....	vi
1. Introduction.....	7
2. Evaluation descriptive du niveau de responsabilité des acteurs dans le déficit de financement des pme du Cameroun.....	14
2.1 Les besoins de financement et la structure des ressources financières dans les PME du Cameroun.....	14
2.2 La part de responsabilité des promoteurs dans le déficit de financement des PME au Cameroun.....	16
2.2.1 Attachement aux conceptions culturelles et religieuses des promoteurs des PME	17
2.2.2 Réalités socio-économiques au Cameroun et autres difficultés.....	18
2.3 La part de responsabilité des institutions financières dans le déficit de financement des PME au Cameroun.....	21
2.3.1 La faible mobilisation de la monnaie de crédit et l'objectif de rentabilité.....	21
2.3.2 L'asymétrie d'information dans la relation Banque/PME au Cameroun.....	25
3. Analyse économétrique du niveau de responsabilité des acteurs dans le déficit de financement des pme du Cameroun.....	28
3.1 Présentation des données et du modèle de l'étude.....	28
3.1.1 Présentation des données et traitement.....	28
3.1.2 Justification et choix du modèle.....	29
3.2 Présentation et interprétation des résultats.....	30
4. Conclusion.....	33
Annexes.....	36
Bibliographie.....	41

1. Introduction

Contexte et problématique

Les problématiques relatives à la création, au financement et à l'activité PME sont d'un intérêt crucial et de plus en plus grandissant à l'échelle internationale. En effet, cette forme d'organisation d'entreprises (PME) est incontestablement la plus répandue dans le monde avec un taux qui dépasse 90% de l'ensemble des entreprises opérant dans les quatre coins de la planète. La sollicitude accordée à cette structure provient aussi du fait que les PME contribuent de manière substantielle au développement de l'emploi, à la création des richesses et par voie de conséquence à la stabilité et au bien être social. L'avènement des crises financières dont la toute dernière en 2008 viennent remettre au premier plan le problème de financement de ces dernières. En effet le système bancaire de la CEMAC et particulièrement celui du Cameroun a connu au début des années 1990 une grave crise qui a profondément perturbé le fonctionnement de son économie (Madji, 2002). Pour éviter un effondrement de l'ensemble du système, les institutions financières internationales en collaboration avec la BEAC ont, dans le cadre des PAS procédé à des restructurations (Ndeffo et Ningayé, 2007). Dans l'ensemble, ces réformes au Cameroun ont porté sur le désengagement des pouvoirs publics du capital des banques au profit des intérêts privés, la redéfinition des règles de surveillance, la libéralisation du taux d'intérêt, l'harmonisation des normes prudentielles et la création de la COBAC (Wanda, 2007).

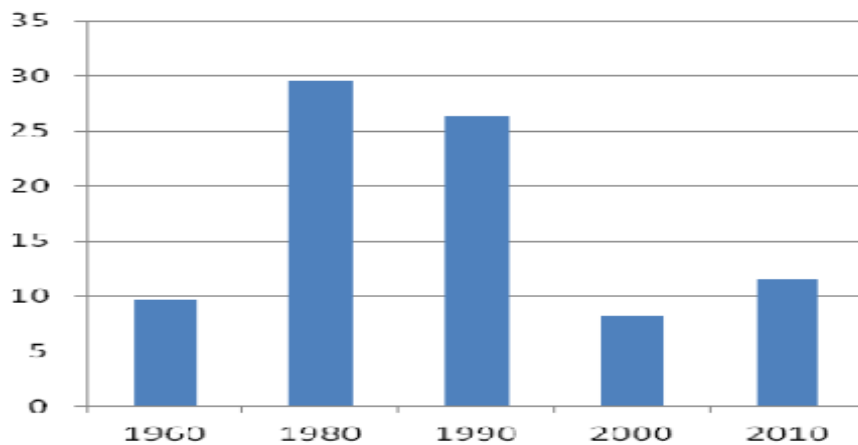
En général deux types d'effets des crises financières et bancaires peuvent être relevés : les effets affectant la sphère financière et les effets affectant la sphère réelle. Au niveau de la sphère financière, l'on s'attend à une accentuation de la situation de crédit cher que connaissent depuis plusieurs années déjà les économies de la CEMAC. En effet il existe dans cette zone un paradoxe entre la présence d'une abondante liquidité bancaire d'une part, et le faible niveau de financement du secteur privé ainsi que le coût excessif du crédit d'autre part.

La condition d'existence d'une entreprise est la disponibilité des moyens financiers qui permettront non seulement d'effectuer les premiers investissements lors de sa création, mais aussi d'assurer sa pérennité et son évolution ; Ceci montre le rôle crucial joué par les financements dans la création et la survie des PME. Si les PME ne peuvent trouver les financements dont elles ont besoin des idées brillantes peuvent être abandonnées en cours de

route, ce qui représente une perte potentielle de création de richesse et partant de croissance économique.

La quasi-totalité des PME du Cameroun ont pour dénominateur commun le déficit de financement. Actuellement les banques de la sous région CEMAC en général et du Cameroun en particulier sont devenues de plus en plus réticentes à l'octroi de crédit au secteur privé.

Graphique 1 : Evolution du crédit domestique au secteur privé (en % du PIB) au Cameroun

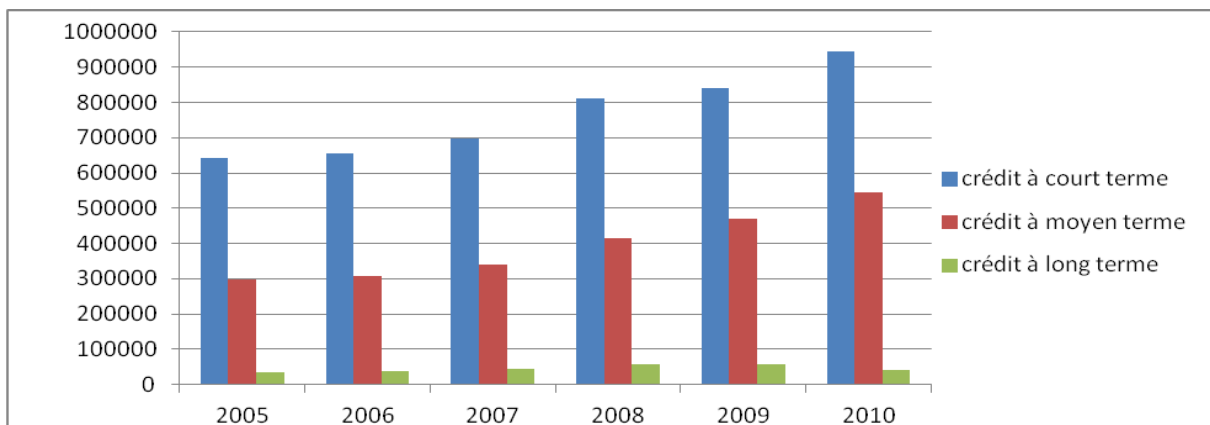


Source : nos calculs à partir de la base de donnée de l'IFS / FMI

En effet comme le montre le graphique si dessus, le niveau de crédit domestique au secteur privé tend chute à partir des années 1990 pour ne plus croitre que timidement.

De plus comme le montre le graphique si dessous, il faut noter une prédominance des crédits à court terme et la faible proportion relative des crédits à long terme marquant le fait que les banques commerciales hésitent encore à financer les projets inscrits dans le long terme.

Graphique 2: Evolution du crédit par type au Cameroun (en millions de FCFA)



Source : Nos calculs à partir des données de la BEAC

L'absence des banques de développement dans le paysage bancaire du Cameroun et le contexte de crise financière viennent renforcer ce problème. En effet selon la BEAC, généralement pour des raisons de méfiance, les banques à excès de liquidité ont été de plus en plus réticentes à apporter leur concours aux établissements ayant des besoins en liquidité.

Malgré des efforts louables l'appui institutionnel en matière de renforcement des capacités des PME reste faible. En dehors des intermédiaires financiers, l'on décompte des structures étatiques nationales et internationales d'appui au financement des PME mises sur pied par les gouvernements. L'Etat ayant constaté la situation de sous financement des PME de la part des banques et soucieux du développement de ce secteur d'activité afin de lutter contre le chômage des jeunes camerounais, a mis sur pieds un ensemble de programmes et de structures telle que : Le Pajer-U, le FONDECAM-PME...etc. Tout compte fait, l'on remarque que le gouvernement camerounais s'est investi dans le processus d'appui et de financement de l'activité des PME en mettant sur pieds les structures susmentionnées et celles que nous n'avons pas cité comme le FNE qui assure la formation des jeunes et finance aussi leurs projets ; le PIASSI qui œuvre dans le même sens. L'on peut aussi citer la SNI qui peut intervenir en faveur des petites et moyennes entreprises sous forme de prise de participation au capital à hauteur maximale de 33% à travers des prêts directs à moyen et long terme pour l'acquisition d'équipement et de leasing. Tout dernièrement la création de la BCPME qui aura pour but d'apporter un souffle en matière de financement de la création et du développement des PME ainsi que la création de la CARFIC pour le soutien aux PME agricoles. En plus de ces organismes nationaux divers organismes internationaux interviennent pour financer des projets de création, développement et de restructuration des PME au Cameroun ; L'on dénombre l'Agence de la Francophonie - le programme "FFS-PME", la SFI, l'AFD et sa filiale Proparco, le FED, le CDI, la BEI, la BAD et la BDEAC.

De ce qui précède, l'on constate que les PME camerounaises possèdent comme celles des autres pays des sources externes de financement diversifiées, allant des sources bancaires jusqu'aux fonds apportés par des organismes internationaux en plus des sources informelles et des structures de soutien et d'appui mises en œuvre par le gouvernement. L'on peut fermer cette liste sans évoquer les lignes de financement non négligeable offertes dans le cadre de la coopération bilatérale. Malheureusement, cette diversité de sources de financement n'a pas encore permis d'améliorer la situation financière des PME car les entrepreneurs ne cessent de se plaindre du déficit de financement que subit leur structure.

Trois principaux acteurs interviennent dans le processus de financement et la formation du coût du crédit : Les entrepreneurs qui influencent l'aspect demande du marché du crédit, les établissements de crédit et la BEAC qui fixe à travers sa politique monétaire le prix des ressources auxquelles les banques accèdent dans le cadre des appels d'offres positifs et l'Etat qui définit la fiscalité sur le crédit notamment la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Ces acteurs de part leur comportement seraient donc responsables à des degrés divers du faible niveau de financement des PME.

Au regard de la gravité du problème de financement dans lequel sont plongées les PME du Cameroun cohabitant paradoxalement avec un secteur bancaire surliquide, la question principale qui nous viens directement à l'esprit est celle de savoir : Quelles sont les causes réelles de la situation de déficit de financement des PME du Cameroun? Et spécifiquement, ***quel est le niveau de responsabilité des acteurs dans le déficit de financement des PME au Cameroun dans un contexte de crise financière?***

Objectif de l'étude

Notre objectif pour ce travail de recherche est de déterminer les principales causes ou encore les principaux responsables du déficit de financement des PME camerounaises dans un contexte de crise financière afin de proposer les mesures idoines permettant d'éradiquer ou tout au moins de résorber ce problème. Spécifiquement il sera question de vérifier si le déficit de financement des PME est dû d'une part aux comportements indécents des entrepreneurs (causes internes) et d'autre part aux conditions trop exigeantes fixées par les institutions financières (causes externes étroitement liées à la crise financière) et à un appui institutionnel faible et peu adapté aux besoins des PME pour enfin proposer des recommandations de politique économique découlant des résultats de l'analyse.

Pour se faire, l'on s'appuie sur l'hypothèse principale selon laquelle « le déficit de financement des PME Camerounaises est dû à des causes internes aux PME ».

Revue de littérature

La littérature à la fois théorique et empirique est abondante sur la problématique de financement des PME. Premièrement plusieurs auteurs se sont penchés sur les raisons de diversité des modes de financement des PME. Sur ce thème il existe deux champs théoriques selon Paranke et Al. (1998):

* La « *Pecking Order Theory* » : Selon cette approche, Myers (1984) attribue l'existence d'un ordre de financement hiérarchique en situation d'asymétries d'information aux contraintes de financement, liées aux actifs de l'entreprise et à ses besoins de liquidités. Les entreprises préfèrent une forte autonomie financière obtenue grâce aux capitaux mis en réserve pour le financement des investissements et de l'exploitation. Cette logique financière repose sur une capitalisation des bénéfices qui place le financement par fonds externes en seconde position après le financement en interne.

* La dichotomie de Hicks (1975) : L'auteur distingue le régime d'Autonomie (autoeconomy) de celui du Découvert (overdraft). D'après ces travaux, le financement des besoins d'exploitation par des concours bancaires courants constitue un régime différent de celui de l'autonomie. Le choix entre ces deux régimes dépend de la performance de l'entreprise et de sa capacité à s'approprier des ressources auprès des banques dans le cadre d'une relation d'engagement. L'établissement de relation de confiance banque entreprise dépend des contraintes de l'environnement précisément du modèle d'activité bancaire et du monde de production de l'entreprise (Rivaud Danset, Salais, 1992).

Cette grille de lecture théorique identifie ainsi trois régimes de financement : l'Autonomie, l'Endettement et le Découvert. La distinction établie conduit à une meilleure compréhension des besoins de financement des entreprises. Selon Rivaud Danset et Salais (1992), la structure des actifs dépend du positionnement sur le marché et conditionne les besoins des entreprises, donc leur appartenance à un régime de financement particulier. Une analyse en classes rend compte non seulement de la pluralité des systèmes d'action mais aussi de la diversité de la structure financière. A ces études théoriques se sont ajoutés des investigations empiriques.

Dans un contexte de crise financière et bancaire les banques et l'état sont dans la majorité des cas interpellés dans la responsabilité du problème de faible financement interne des PME au Cameroun. Selon Monga (2008) en 2007 le secteur bancaire du Cameroun est sur liquide signe que les réformes de libéralisation financière ont porté leur fruit en améliorant la santé du secteur ; Mais ceci sans toutefois résoudre le problème de déficit de financement. En effet l'une des conséquences tragiques des crises bancaires a été la restriction de l'engagement des banques du Cameroun dans le financement d'investissements productifs émanant d'entreprises locales selon Joseph A. (1998). Toujours selon Monga (2008) il y a eu une chute considérable de l'activité économique des entreprises au Cameroun de 2006 à 2007 au regard de la baisse du chiffre d'affaire global qui est passé de 1107 à 442 milliards de FCFA. Une

autre conséquence de cette crise a été le retrait progressif de l'Etat du secteur de la production, ce qui a entraîné la disparition des différentes institutions d'appui aux PME bénéficiant des subventions publiques. Or du fait de leurs particularités (taille, actionnariat, surface financière...etc.), les PME n'ont pas comme les grandes entreprises, un accès facile aux marchés des capitaux ; En effet il apparaît selon une étude-enquête effectuée par la COBAC (2012) entre 2009 et 2010 que dans la sous-région CEMAC en général, non seulement le coût du crédit aux grandes entreprises a chuté tandis que le coût du crédit aux particuliers et aux PME a augmenté mais aussi la distribution des crédits y est très concentrée. De plus la tarification des autres types de crédits (crédits renouvelables, emprunts *in fine*, engagements par signature) y reste élevée. Un autre élément pouvant expliquer le déficit de financement externe des PME est le fait qu'elles sont particulièrement mal placées pour faire face aux exigences du système financier classique (Sall, 2002). Par ailleurs le système financier de la plupart des pays d'Afrique est sous développé et offre peu d'outils de financement à long terme sont presque inexistantes pour les PME (BAD/OCDE, 2005). Ndjanyou (2001) fait remarquer que l'obstacle majeur au développement des PME du Cameroun est celui de l'accès au financement bancaire, les marchés financiers étant embryonnaires. Les résultats des travaux d'Africapractise (2005) révèlent que les difficultés d'accès au financement sont le premier obstacle au développement des PME d'Afrique Subsaharienne, ce qui d'ailleurs relègue les problèmes de corruption, de déficience des infrastructures ou bien de fiscalités abusives au second plan ; Ils estiment en outre que 80% à 90% des PME connaissent des contraintes de financement importantes.

Sime (2002) en travaillant sur les modes de financement des petites et moyennes industries (PMI) montre que seulement 35% du financement des PMI Camerounaises est d'origine bancaire, le reste étant fourni par les tontines, l'épargne personnelle et accessoirement par la famille, les fournisseurs et les autres sources étrangères. Mbouombouo (2005) confirme ces résultats en relevant qu'en dépit du fait que les PME représentent 60% à 65% du tissu industriel et commercial, elles bénéficient d'un faible financement bancaire (20,7% de l'ensemble) et ce financement concerne essentiellement les approvisionnements c'est-à-dire le court terme. Selon Hugon P. (2007) face à la surliquidité des banques et à leur relative « frilosité » pour financer les investissements à moyen terme, notamment ceux des PME, on observe de la part de la BEAC une baisse des taux d'intérêt et des ratios de réserve encourageant les banques à utiliser leur liquidité ; Mais en réalité, cette situation n'a pas constitué une incitation suffisante pour les investissements dans la mesure où le faible niveau

de confiance et un environnement institutionnel difficile continuent de peser sur le climat des affaires.

Le financement est en effet indispensable pour aider les PME à promouvoir leurs activités, à développer de nouveaux produits et à investir dans de nouveaux sites de production. Ainsi l'accès au financement externe reste un problème percutant pour les PME du Cameroun. A cet effet Bendoma (2008) dans une note sur la perception des entreprises du climat des affaires et des investissements au Cameroun démontre que :

- 31% des entreprises estiment avoir eu un impact négatif sur leurs activités à cause des difficultés d'accès au crédit à long terme en 2006 contre 26% en 2007 ;
- 22% des entreprises affirment avoir financé plus de 80% de leurs investissements en 2007 sur fonds propres (cette proportion est en recul de 13 points par rapport à 2006 ;
- 34% des entreprises déclarent avoir bénéficié d'un crédit bancaire pour leurs investissements contre 24% qui n'ont pas obtenu de crédit de cette nature.

En outre l'auteur établit que 2 PME sur 5 n'ont pas investi en 2007. La forte proportion des entreprises qui n'ont pas investi en 2007 tend à conforter l'hypothèse selon laquelle les entreprises éprouvent des difficultés à obtenir des financements à long terme indispensables à leur développement.

Toutefois les études questionnant le niveau de responsabilité des acteurs, particulièrement des entrepreneurs eux même, dans le déficit de financement des PME sont quasi absentes d'où la spécificité et la justification de cette étude.

Concernant la propriété des entreprises au Cameroun, Wanda (2001) révèle que généralement les principaux responsables des entreprises ont des relations de famille ou ethnique avec le principal actionnaire privé ; ces entreprises qu'il s'agisse des filiales des grands groupes ou des entreprises sous l'emprise d'une famille camerounaise sont fortement concentrées et réfractaires à l'endettement financier. D'autre part Friend et Hasbrouk (1987) ainsi que Friend et Land (1998) constatent une relation négative entre la concentration de la propriété et le niveau d'endettement bancaire et obligataire des entreprises par crainte d'une dépossession d'une partie du contrôle sur l'entreprise. De plus, aux yeux des dirigeants de PME l'ouverture du capital est synonyme de perte d'autonomie (Wtterwulghe et al., 1994). Sous un autre angle, de nombreuses études empiriques considèrent la taille de l'entreprise comme un facteur qui détermine l'accès au crédit bancaire ; Stiglitz et Weiss (1981)

soulignent l'existence d'une liaison entre le rationnement du crédit et la taille de l'entreprise. En outre Udell et al. (1991) affirment dans leurs études que les biens fournis en garantie jouent un grand rôle dans l'octroi de crédit. De même Pham et al. (2009) ont montré que le nombre élevé de PME ayant accès au financement bancaire sont celles qui ont présenté les garanties demandées. Parallèlement Pham et al. (2009), Berger et Udell (1995) montrent qu'outre la taille et les garanties, l'âge, la forme juridique, le secteur d'activité et le niveau d'endettement ont la capacité d'influencer positivement l'obtention d'un financement externe de la PME.

Plan sommaire

Le problème de financement des PME du Cameroun est analysée d'abord en mettant en avant une description théorique et statistique des responsabilités pratiques des entrepreneurs et des différentes structures œuvrant dans le financement (Section II) ; Ensuite en procédant à l'aide d'un modèle Logit à une analyse économétrique du niveau de responsabilité de ces acteurs dans ce déficit de financement (Section III).

2. Evaluation descriptive du niveau de responsabilité des acteurs dans le déficit de financement des PME du Cameroun

Etant donné le faible niveau de financement externe des PME au Cameroun il convient de vérifier si les promoteurs des PME ne posent pas eux même des actes qui leur sont préjudiciables lors de la recherche du financement. A cet effet il est question dans cette section premièrement de présenter la structure des ressources financières des PME du Cameroun après avoir ressorti leur besoin de financement, et deuxièmement de ressortir les écarts de comportement de la part des entrepreneurs d'une part et des institutions financières d'autre part susceptibles de conduire à entretenir leur structure dans une situation de sous financement.

2.1 Les besoins de financement et la structure des ressources financières dans les PME du Cameroun

Les moyens financiers nécessaires pour la création d'une PME ou pour un éventuel investissement dans la PME peuvent provenir de source diverses et constituent ce que l'on appelle la structure financière. Il s'agit ici de ressortir la structure financière des PME du Cameroun après avoir présenté leur besoin de financement.

➤ Les besoins de financement des PME du Cameroun

Contrairement aux prévisions théoriques, les besoins en investissement des PME au Cameroun obéissent à certaines spécificités. En effet il ressort de cette enquête que seul un très petit nombre de PME effectue des investissements de remplacement actuellement au Cameroun. Même si l'on peut trouver une explication par le fait qu'elles sont essentiellement jeunes, cette situation ne saurait s'expliquer pour des entreprises et entrepreneurs ambitieux. De plus, une enquête du CRETES en 1996 indique qu'en moyenne 71 % des PME (des secteurs agro-industriels, fabrication / mécanique / électricité et textile / cuir) éprouvent les besoins en fonds de roulement et qu'en moyenne 54 % de ces PME éprouvent les besoins d'investissement. Il est clair que les PME ont un besoin absolu de financement quantitatif (d'un montant élevé par rapport à un capital généralement très faible) et même qualitatif (besoin spécifique des prêts à moyen et long terme).

Le tableau 1 en annexe montre qu'il existe une diversité de raisons pour les quelles les PME sollicitent un financement. Le pourcentage le plus élevé revient au "fond de roulement" (37,77 %) suivi de "l'achat de machines et équipements" (18,4 %). Ceci signifie qu'en majorité, les promoteurs des PME font recours aux divers apports financiers pour généralement faire face aux dépenses quotidiennes de fonctionnement et dans une moindre mesure d'achat du matériel de production c'est-à-dire d'investissement.

A ce problème de qualité d'investissement vient se greffer le problème de source de financement décelable grâce à l'observation de la structure financière des PME.

➤ La structure financière des PME au Cameroun

Suivant l'origine du financement nous distinguons deux catégories : les fonds propres et les apports extérieurs.

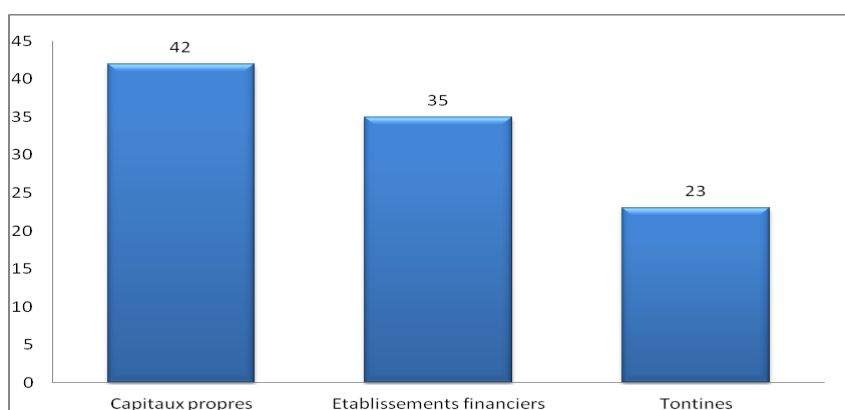
✓ *Les fonds propres*

Le niveau des fonds propres s'avère très bas dans les PME Camerounaises. Les principales causes du bas niveau de ces ressources devraient être corrélées avec le caractère individuel ou familial de leur formation, l'absence d'un marché financier bien structuré et la difficulté à apprécier le risque d'investir. La précarité financière qui s'en suit et qui caractérise leur création et leur évolution pourrait être à l'origine de la décision d'endettement de ces unités de production.

✓ *Les apports extérieurs*

De l'enquête que l'on a menée, il ressort que les PME ont une préférence pour l'autofinancement (avec un recours à la famille ou aux amis qui généralement dans les 2/3 des cas participent au démarrage d'une entreprise). En effet, le graphique 3 révèle que 42% des PME s'autofinancent par des capitaux propres ; 35% ont recours aux établissements de crédit ; 23% aux tontines.

Graphique 3: Sources de financement des PME



Source : Auteur à partir des données d'enquête auprès de PME du Cameroun

Ceci pourrait s'expliquer par le fait que le recours à l'emprunt bancaire pose à la fois le problème de la capacité d'endettement des PME et des conditions à satisfaire pour y accéder ; Ce qui se traduit en pratique par le refus des promoteurs de ces PME à faire appel aux sources externes de financement ou par le non aboutissement de leur dossier de demande de financement auprès des établissements financiers.

Cette situation caractérisée par la faiblesse des fonds propres et la préférence pour l'autofinancement met en avant le problème de source de financement des PME. Il convient maintenant après avoir décrit le besoin de financement et la structure financière des PME, de ressortir la responsabilité des promoteurs dans leur déficit de financement externe.

2.2 La part de responsabilité des promoteurs dans le déficit de financement des PME au Cameroun

Il est question ici de ressortir à la fois les conceptions qui à priori œuvrent en défaveur de la bonne situation financière des PME et les comportements indelicats des entrepreneurs qui leurs sont préjudiciables lors de la recherche des financements.

2.2.1 Attachement aux conceptions culturelles et religieuses des promoteurs des PME

La population du Cameroun comme la plupart des pays dans le monde est très hétérogène avec la présence d'une multiplicité de groupe ethnique. Ces groupes ethniques sont à des degrés différents ancrés dans leurs cultures et dans leurs conceptions religieuses et surtout elles ne manquent pas de mettre ces conceptions en application dans tout ce qu'elles peuvent exercer comme activité même au risque de subir des conséquences néfastes.

✓ La PME constituée en structure quasiment familiale

De l'enquête menée il ressort d'une manière globale qu'au Cameroun la PME est une unité de production à propriété familiale ou individuelle. Cette perception découle de l'observation de l'organisation et de la répartition des tâches au sein de l'entreprise. En effet au centre des activités se trouve le principal actionnaire encore appelé chef d'entreprise qui est dans la plupart des cas le fondateur, le principal dirigeant et détenteur de la politique d'action et de la vie de l'entreprise. On remarque généralement que l'entreprise meurt aussitôt après une absence totale ou prolongée de ce dernier. Quelle que soit la forme juridique, en observant le tableau 2 en annexe on se rend compte à plus de 70% que ces entreprises ont au moins un membre de la famille ou encore un proche au sein de l'unité dirigeante. De plus le tribalisme s'invite généralement au niveau des recrutements, ce qui tend à pérenniser la situation de la cellule familiale au groupe ethnique tout au plus. Cette caractéristique à l'origine d'une relation plus affective que professionnelle, contribuerait à la faible culture de la recherche du financement externe pour subvenir aux besoins d'investissement de l'entreprise.

✓ Le contrôle total de la structure par le promoteur

Les problèmes de financement des PME peuvent tirer leurs origines aussi bien du côté des offreurs que des demandeurs de crédit. La volonté de garder le contrôle sur leurs activités empêche les créateurs des PME (demandeur de crédit) à s'associer aux investisseurs extérieurs qui peuvent être source de contraintes dans leur gestion quotidienne. Des résultats de l'enquête présentés dans le tableau 3 en annexe, il ressort que ce comportement se retrouve chez la plupart des créateurs des PME du Cameroun. De plus pour ce qui est des PME des zones rurales ces entrepreneurs préfèrent prendre le risque de limiter le développement de leur entreprise en s'autofinçant au lieu de recourir à l'emprunt bancaire.

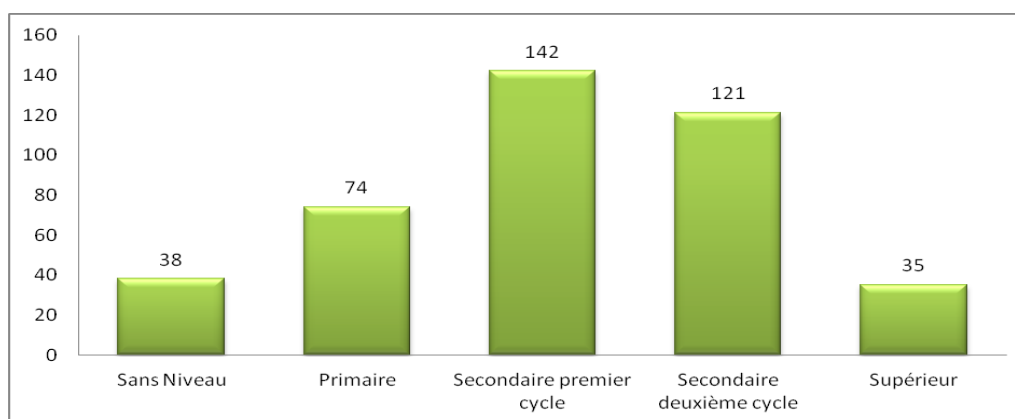
✓ *La mauvaise perception de l'intérêt bancaire par la communauté musulmane*

L'enquête menée décèle comme source de la faiblesse de demande de crédit des facteurs socioculturels, particulièrement la croyance en l'islam chez les musulmans qui pousse ces derniers à éviter le système bancaire orthodoxe ou tout simplement à éviter l'« intérêt » qui est strictement interdit par le coran.

✓ *Le bas niveau d'instruction, manque d'information et éloignement géographique*

Une analyse du JICA illustrée par le graphique ci-dessous met en exergue le faible niveau d'instruction qui caractérise les employés des PME. Un peu plus d'un employé sur deux (61,5%) n'a pas franchi le premier cycle de l'enseignement secondaire ; De plus 9,2 % des employés n'ont jamais été à l'école. Cette situation caractérisée par le faible niveau d'instruction influence négativement la situation financière de l'entreprise dans la mesure où les employés et parfois le promoteur peu instruits considèrent la banque comme un lieu réservé aux personnes exceptionnelles où ils ne peuvent pas être considérés ; Quand bien même ils ont le courage d'y accéder, les longues procédures administratives, les longues files d'attente et bien d'autres éléments les emmènent rapidement à changer d'avis.

Graphique 4: Fréquence du niveau d'étude des employés des PME



Source : nos calculs à partir de la base des données du JICA (2009)

2.2.2 Réalités socio-économiques au Cameroun et autres difficultés

Comme le montre les tableaux 4 et 5 en annexe, en plus d'une fiscalité jugée problématique les entrepreneurs font face à d'autres difficultés. En effet au cours de leur activité les chefs d'entreprise sont confrontés à plusieurs difficultés. On dénombre les difficultés d'accès au crédit, l'insuffisance de l'épargne, le manque d'investissement public et en infrastructure, la pression fiscale, le mauvais climat des affaires, l'insécurité, les tracasseries

administratives... etc. Face à cette situation, les entrepreneurs maladroits adoptent parfois des comportements indéliçats.

✓ *Les PME exerçant dans l'informel ou dans la clandestinité*

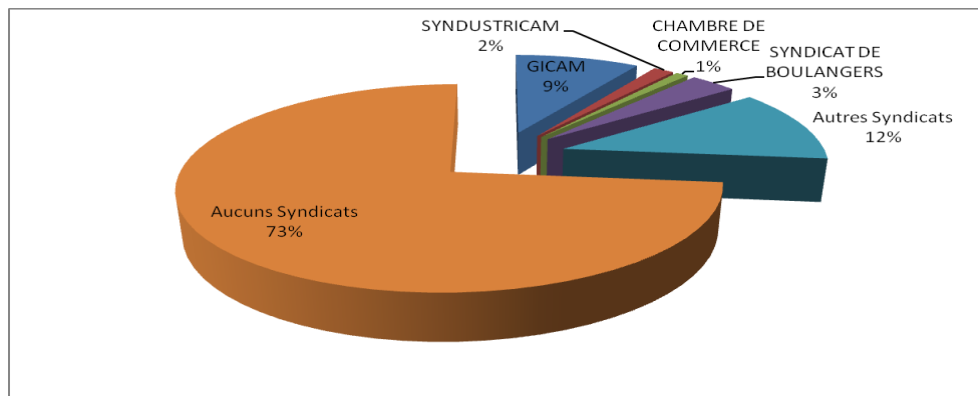
Une PME est considérée comme exerçante dans l'informel lorsqu'avant d'entrée sur le marché ou pendant son exercice, elle ne remplit pas toutes les conditions formelles. En effet l'environnement hostile dans lequel les PME du Cameroun évoluent et la multiplicité des conditions à remplir obligent certains entrepreneurs à fonctionner dans la clandestinité ; Du coup rare sont les établissements financiers qui accepteraient de financer ce type de PME, le risque étant jugé trop élevé.

✓ *Les PME n'appartenant à aucun syndicat ou association*

Les PME isolées sont celles ne faisant partir d'aucune association regroupant les entreprises de la même branche ou encore de groupe syndical défendant les causes de l'ensemble des structures semblables. Cependant l'on sait que les membres constituant un syndicat peuvent s'entraider dans tous les domaines et particulièrement financièrement en permettant des possibilités d'endettement à moindre coûts ou encore la possibilité de se constituer une forme d'avaliste d'un membre pour les demandes de crédit auprès d'un établissement financier. Ces associations constituent en outre un moyen non négligeable de production d'information et peuvent de ce fait être considérées comme une centrale de risque pour les structures membres car elles sont à mesure de déterminer les membres présentant une certaine confiance grâce à l'information reçu au sujet de l'évolution quotidienne de leurs activités.

Une enquête réalisée auprès des PME du Cameroun permet de ressortir à travers le graphique ci-dessous la fréquence d'appartenance aux groupes syndicaux et associations.

Graphique 5: Fréquence d'appartenance des PME du Cameroun aux groupes syndicaux



Source : nos calculs à partir de la base des données du JICA (2009)

Ce schéma montre que moins de 30 % des PME sont membres d'un groupe syndical ou encore d'une association tandis que plus de 70 % c'est-à-dire plus des 2/3 des PME n'appartiennent à aucun groupe syndical et évoluent de ce fait de façon isolée ; Ce constat pourrait avoir une explication sur la situation de déficit de financement des PME du Cameroun.

✓ *L'absence d'un organigramme orthodoxe*

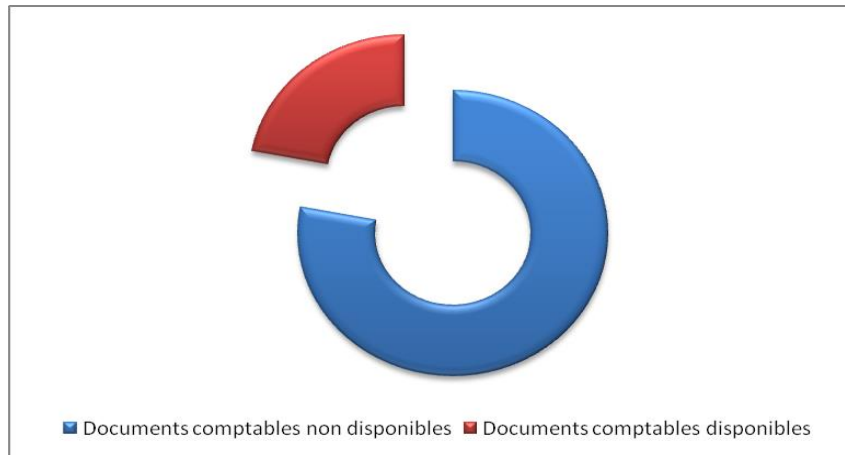
Au Cameroun l'on rencontre des PME où les promoteurs adoptent des comportements indéliques en s'arrangeant à être la personne centrale de son entreprise par le cumul des postes. Cette méthode de gestion leur serait préjudiciable lors de la recherche des financements externes ; En effet l'établissement financier demande généralement à voir l'organigramme de la PME et surtout l'attribution de chaque poste à un agent compétant afin de s'assurer que les fonds apportés seront utilisés à bon échéant garantissant ainsi le remboursement en permettant de dégager une plus value nécessaire à la croissance de la PME. Il serait donc en conséquence important pour les entrepreneurs de respecter un certain degré organisation à défaut d'un organigramme afin de maximiser leur chance d'obtenir un financement externe.

✓ *L'indisponibilité des informations sur le fonctionnement*

Il ressort du graphique si dessous que la quasi-totalité des PME ne se soumet pas à une comptabilité régulière et conforme et par conséquent ne dispose pas de documents comptables. Ceci a pour cause le fait que dans la plupart des cas, chaque structure est gérée par le propriétaire ou alors les propriétaires qui n'ont de compte à rendre à personne. Cette situation leur porte préjudice dès lors qu'ils sollicitent les financements externes car

l'évaluation du niveau de leurs activités par les potentiels bailleurs de fonds s'avère alors impossible et compliquée.

Graphique 6: Fréquence de production des documents comptables par les PME du Cameroun



Source : nos calculs à partir de la base des données du JICA (2009)

De plus comme le confirme les statistiques du tableau 6 en annexe, certaines des PME évoluent sans objectifs précis et définis à l'avance.

Après avoir décrit la part potentielle de responsabilité des entrepreneurs dans le déficit de financement externe de leur PME, il est question dans la suite de notre réflexion de voir dans quelle mesure cette situation de sous financement serait aussi imputable aux établissements financiers et autres structures de financement.

2.3 La part de responsabilité des institutions financières dans le déficit de financement des PME au Cameroun

En tant que firme la banque est confrontée à la réalisation d'objectifs multiples quelques fois difficiles à concilier ; Les deux principaux sont l'objectif de rentabilisation des opérations et l'objectif de mise en œuvre de la fonction d'intermédiation financière. L'un des problèmes majeurs du système bancaire camerounais dans son but universel de financement des entreprises réside dans la gestion de ces deux contraintes. Il est donc important d'apprécier d'un point de vue descriptif sa capacité à les assumer.

2.3.1 La faible mobilisation de la monnaie de crédit et l'objectif de rentabilité

S'agissant de l'économie camerounaise la faible mobilisation de la monnaie de crédit en faveur des PME et l'objectif de rentabilité peut s'expliquer à partir des éléments suivants.

✓ *Concentration des Activités bancaires dans les zones urbaines et insuffisance des produits financiers*

La forte concentration des guichets dans les zones urbaines du Cameroun écarte d'office du système toute l'épargne paysanne en y laissant ainsi la place aux circuits financiers informels. L'expansion que ces circuits financiers informels connaissent aujourd'hui et surtout les efforts de structuration engagés prouvent bien l'existence d'un vaste marché ; Les coopératives d'épargne et de crédit ont fait de l'implantation en zone rurale et de la promotion des activités de cette partie de l'économie leur spécialité. Les principales raisons évoquées par le système bancaire pour justifier la non-intégration de l'économie rurale dans son réseau sont la dispersion et le faible niveau de l'épargne ainsi que le souci de la maîtrise des coûts de structure. Dans l'un ou l'autre cas, l'abondante littérature sur les potentialités et la synergie de la contrainte d'épargne dans l'économie permet de penser qu'il s'agit uniquement d'un comportement bancaire passif pour le cas du Cameroun. Les travaux de Bekolo Ebe (1989, 1992, 2002), Fouda Owoundi (1987), Brenner et al. (1990), Um-Gouem (1996, 1997) et Wamba et al. (2002) soulignent bien l'importance des flux d'épargne au Cameroun ainsi que la dynamique qu'ils induisent.

De plus la discrimination qui est faite par les banques dans la captation de l'épargne ne concerne pas que les zones rurales du Cameroun. Elle s'étend à la zone urbaine à travers les barrières à l'entrée érigées par les conditions d'accès au système jugées lourdes par les potentiels épargnants. Cette situation limite fortement la mobilisation de la monnaie de crédit qui pourrait servir au financement de l'économie en général et à celui des PME en particulier.

✓ *Le niveau des taux d'intérêt*

La politique appliquée au Cameroun en matière des taux d'intérêt créditeur et débiteur présente un certain nombre de spécificité. En effet de l'enquête menée il ressort que l'évolution de ces deux taux ne suit pas le même rythme et l'écart entre les deux taux dépassent souvent 10 points. De plus avec les conditions de banque qui ont été libéralisées depuis 1990 (même s'il existe un plafond fixé par les autorités monétaires pour ce qui est des taux débiteurs et un taux minimal pour les taux créditeurs), en lieu et place d'une détermination administrée des taux, ceux-ci sont librement fixés par les banques en fonction du marché. Cette structure discriminatoire des taux d'intérêt ne traduit sans doute pas un souci de stimulation de l'épargne et de l'investissement. Elle est plus proche d'un comportement de

marge bancaire qui n'étonne pas dans une logique de multiplicateur de crédit où des objectifs de liquidité et rentabilité priment sur l'activité de crédit. Si cette situation permet de consolider les marges bancaires elle renchérit surtout le coût du crédit aux PME. Elle apparaît en plus comme une censure à l'épargne privée dont le niveau de rémunération ne tient pas compte de l'évolution du coût du crédit. En effet l'épargne des déposants qui devrait être considérée comme l'input bancaire transformé pour donner lieu à l'output qui n'est rien d'autre que le crédit, semble n'avoir que peu d'intérêt pour le système bancaire camerounais. Sinon comment expliquer que son prix n'évolue pas en phase avec celui des autres ressources bancaires. Cette censure de l'épargne est d'autant plus forte qu'à la différence du comportement des agents économiques sur les marchés financiers, les épargnants ne possèdent aucun moyen de contrainte direct ou indirect obligeant les banques à réviser leur politique de taux créditeur. D'ailleurs au moment où se développent les circuits d'épargne informelle et dont de nombreuses études soulignent l'importance des ressources drainées, la tenue de ces taux ne s'améliore guère pour tenir compte d'une éventuelle concurrence. La répression financière est bien effective au Cameroun mais joue en sens inverse du processus décrit par Mc Kinnon. Ce comportement de marge bancaire que nous décrivons peut avoir des conséquences désastreuses lorsqu'il est pratiqué au sein d'une économie en voie d'industrialisation comme la notre. En privilégiant leur marge par le biais des taux débiteurs appliqués aux crédits les banques ne tiennent plus compte du type de besoin de financement exprimés ni de la particularité des différents projets présentés. Il en est de même de l'ordre de priorité de ceux-ci, de l'impact du coût du financement sur leur réalisation et leur développement. L'importance que prennent alors les frais financiers dans le coût total est telle qu'ils en accroissent l'incertitude du dénouement. Le poids de ce coût financier des crédits constitue de ce fait une véritable entrave aux efforts de développement des PME camerounaises. La modicité et la structure de l'offre de monnaie de crédit aux PME locales sont donc bien calquées sur la passivité du système bancaire. Celle-ci se révèle également dans la rigidité caractéristique des structures, dont l'autre manifestation est la faible transformation des dépôts et la préférence pour les crédits à court terme.

✓ *La faible transformation des dépôts bancaires*

Une autre fonction d'intermédiation consiste en la gestion des besoins et des moyens de financement en transformant la maturité des dépôts en fonction de la nature des besoins des agents économiques emprunteurs.

Cependant de l'enquête menée il ressort que ces mécanismes ne jouent pas ce rôle dans le fonctionnement des banques au Cameroun. Malgré les multiples réformes engagées la banque au Cameroun ne semble pas suivre l'évolution de la fonction d'intermédiation ni au niveau de la création monétaire, ni à celui de la collecte et de la transformation des dépôts ni encore à celui de la distribution par terme des crédits ; cette dernière s'étant essentiellement effectuée au profit des crédits à court terme.

✓ *La préférence pour les crédits de court terme*

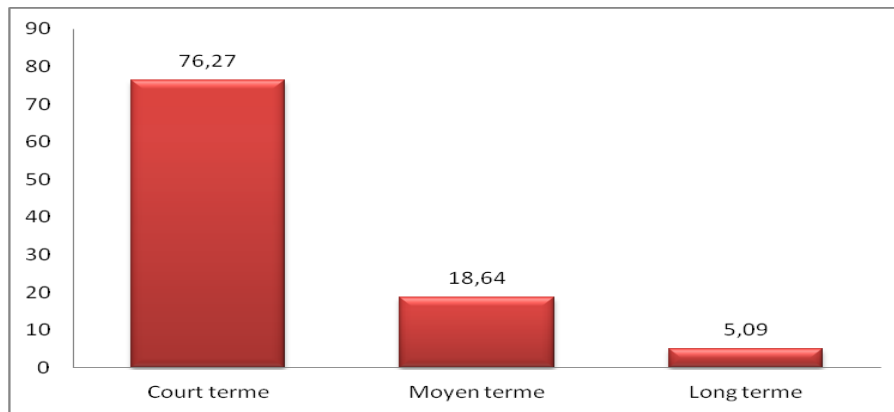
Les banques au Cameroun dans leur fonction de distribution de la liquidité semblent privilégier les opérations à court terme au détriment des emplois de long terme plus adaptés aux besoins d'investissement des PME. Certes le montant des ressources destiné au crédit s'accroît considérablement mais l'on observe cependant une distribution discriminatoire favorable aux crédits à court terme. Par la suite même si ces crédits n'ont pas continué à augmenter dans leur volume à cause du déclenchement et de la persistance de la crise, ils voient leur proportion par rapport aux autres types de crédits se consolider avec le temps. Par exemple alors qu'en 1980 ils représentent 68,41 % de l'ensemble des crédits de la période, en 1984 ils constituent 71,55 % contre 27,25 % pour les crédits à moyen terme et 1,20 % pour les crédits à long terme ; En 1988, ceux-ci composent 81,35 % des concours bancaires alors que les crédits à moyen et long terme figurent respectivement pour 18,30 % et 0,35 %. Puis au fur et à mesure que l'on évolue dans le temps, ces crédits de court et long terme ont baissés en proportion dans le portefeuille des banques ; Ils sont respectivement de 16,64 % et 0,22% en 1994 puis 22,80% et 0,19% en 1996. Depuis ce temps ils se maintiennent approximativement autour de ces chiffres.

La faiblesse de crédits à l'économie en général et aux PME en particulier peuvent aussi trouver explication dans la politique monétaire appliqué par la BEAC qui est plutôt orientée vers la stabilité des prix. En effet ce mode d'action n'intègre pas la nécessité de maintenir un flux de création monétaire compatible avec la nature des besoins spécifiques des PME.

De plus outre le fait que les emplois à long terme des banques restent faibles, les crédits à court terme sont généralement orientés ailleurs que vers les PME. Les ressources disponibles sont plutôt drainées vers les opérations fortement rémunératrices et susceptibles de garantir des marges bancaires élevées. Comme le montre le schéma si dessous, sur l'ensemble des

crédits reçus par les PME ceux de court terme sont dominants. Information confirmée par l'enquête effectuée auprès des PME.

Graphique 7 : Pourcentage par échéances des crédits reçus par les PME du Cameroun



Source : nos calculs à partir de la base des données du JICA (2009)

La limitation du pouvoir de création monétaire dérivée du régime permanent d'encadrement du crédit est en effet aggravée par le comportement de liquidité des banques et la faible possibilité de transformation des dépôts en crédit d'investissement. En effet l'article 25 des statuts de la BEAC impose aux établissements financiers la constitution des réserves obligatoires et le respect des ratios, plafonds ou planchers selon les cas pour les ressources et les emplois.

2.3.2 L'asymétrie d'information dans la relation Banque/PME au Cameroun

L'asymétrie d'information existante entre la banque et la PME aggravée par un apport très faible des fonds propres dans les PME ainsi que l'absence d'instrument de gestion de risque emmènent les banques à prendre des mesures qui ne facilitent pas l'obtention des crédits par les PME du Cameroun.

✓ Faible apport en fonds propres

Les fonds propres permettent aux dirigeants d'avoir une plus grande autonomie dans la politique d'investissement dans la mesure où ils échappent ainsi au contrôle des créanciers et même à celui des actionnaires dans certains cas. Dans les PME les fonds propres constituent la « substance » financière et déterminent ainsi leur indépendance financière et leur capacité d'endettement.

Au Cameroun le niveau assez bas de l'épargne nationale et la relative faiblesse des marges bénéficiaires des PME limitent le niveau des fonds propres. On assiste ainsi comme dans la plupart des pays en développement à une faible dotation en capital social des PME et à un faible niveau d'apport personnel dans les projets de financement ; Ce qui n'est pas de nature à rassurer les banquiers.

✓ *Absence d'instruments de gestion de risque*

Une bonne gestion des risques passe par la mise sur pied de la planification et l'organisation d'un système de contrôle de risque. Ceci suppose l'existence d'une infrastructure informationnelle sur les PME.

Cependant l'enquête effectuée met en avant le fait qu'il n'existe à l'heure actuelle au Cameroun aucune structure appelée à jouer un rôle dans la collecte et la diffusion des informations concernant les entreprises en général et les PME en particulier. Ce vide constituerait un handicap sérieux pour les institutions de crédit qui doivent analyser et gérer le risque. Les banques sont donc exposées aux risques d'anti-sélection, d'aléa moral ex-ante et ex-post. Face à ces différentes insuffisances les banques répondent par des mesures qui sont parfois jugées très rudes et qui compliquent la tâche aux entrepreneurs en quête d'un financement bancaire.

Cet environnement est à l'origine des comportements de surévaluation du niveau de risque et d'exigence trop élevée des garanties posant ainsi des difficultés aux PME dans leur quête de financement.

✓ *Surévaluation du niveau de risque et exigence trop élevée des garanties*

Le remboursement du crédit assure à la fois la pérennité de l'activité de crédit ainsi que celle de la production. Ainsi du point de vue du prêteur ce qui est déterminant c'est la capacité de l'emprunteur à rembourser son prêt. Dans l'activité de crédit et dans le cas spécifique des PME, les dirigeants détiennent une information privilégiée sur leurs projets, sur la nature de leurs investissements et sur le mode de fonctionnement actuel et futur de leurs unités de productions. Les banques quant à elles se trouvent dans une situation d'asymétrie informationnelle. Elles sont donc moins informées que les dirigeants sur leur aptitude à faire face aux engagements pris. Ce contexte est à l'origine du comportement de surévaluation du risque et d'exigence trop élevée des garanties par les banques du Cameroun dans le but de

constituer une marge sécuritaire quand elles n'effectuent pas, au pire des cas une sélection adverse dans les projets d'investissement.

De notre enquête il ressort que les banques du Cameroun sont manifestement beaucoup plus frileuses envers les PME qu'envers les grandes entreprises. Cette attitude des banques réduit les chances des PME à accéder aux crédits bancaires ; En effet les banques estiment généralement que non seulement il est plus risqué de prêter aux PME, en plus le coût de gestion et de suivi des comptes des PME est plus élevé. L'étude du CRETES de 1996 révèle que non seulement moins de 40 % des PME sollicitent un concours bancaire pour financer leurs besoins mais qu'en plus, la réponse à leur demande est régulièrement négative à cause principalement du nombre élevé et de la nature des garanties qui leur est demandé. Le coût des garanties exigées est même dans certains cas supérieur à celui du crédit sollicité. Cette situation amène les PME à considérer que les garanties exigées par les banques ne constituent qu'un prétexte de refus du crédit demandé. De plus il ressort du comportement des banques que leur critère d'octroi de crédit repose plus sur les garanties que sur la rentabilité de l'activité. Parfois ce sont des crédits subjectifs basés uniquement sur les relations personnelles existantes entre le banquier et le client. La grande méfiance des banques vis-à-vis des PME vient aussi du fait que la plupart des PME ayant bénéficié des crédits par le passé n'ont généralement pas honoré leurs engagements.

Il apparaît que la crise de confiance entre les banques et les PME est à la base des difficultés rencontrées par les PME pour l'obtention des financements bancaires. Il est donc important de se pencher davantage sur les causes profondes de cette situation qui à priori est surprenante au regard de l'état de surliquidité dans laquelle se trouve la quasi-totalité des banques du Cameroun.

Le tableau 7 en annexe montre que les PME qui sollicitent les crédits bancaires se voient dans le meilleur des cas imposer des conditions qui parfois les conduisent au désistement lorsque le refus ne vient pas simplement de ces institutions bancaires elles même (51,72 %).

Au terme de cette deuxième section nous constatons que la situation de sous financement dans laquelle se trouvent les PME en plus du fait des entrepreneurs est aussi du fait des institutions financières qui ne cessent de durcir davantage les conditions d'accès au financement des PME. Ce durcissement étant renforcé par l'avènement des crises financières. En plus de ces deux groupes de responsabilité l'on ne peut manquer de pointer le doigt vers

l'Etat dont les actions dans le but de décanter cette situation comme par exemple la création d'une véritable structure destinée à garantir les prêts offerts par les autres banques aux PME ne se fait pas vraiment ressentir. Il convient actuellement de vérifier d'un point de vue économétrique ces niveaux de responsabilités.

3. Analyse économétrique du niveau de responsabilité des acteurs dans le déficit de financement des pme du Cameroun

3.1 Présentation des données et du modèle de l'étude

3.1.1 Présentation des données et traitement

La présente étude, dans sa partie vérification économétrique du niveau de responsabilité des acteurs dans le déficit de financement des PME, utilise des données en coupes transversales issues de l'enquête initiée par le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de L'Economie Sociale et de l'Artisanat du Gouvernement Camerounais et réalisée par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)² complétés par une recherche d'informations³ sur les procédures de financement des PME au Cameroun auprès des institutions concernées ; Sur les 3193 PME camerounaises identifiées, 500 ont été enquêtées avec un taux de réponse de 82,6% (413 PME). La méthode de sondage par quota a permis de déterminer la taille de l'échantillon par région. A cet effet, trois modalités (le secteur d'activités, la taille et la localisation géographique de la PME) ont servi de base de stratification. Pour la première modalité, trois secteurs d'activités ont été retenus. 70% des PME devaient être enquêtées dans le secteur industriel (350 PME), 15% dans le secteur commercial (75 PME) et 15% dans le secteur des services (75 PME). De même, les exigences de représentativité régionale dans l'échantillon ont conduit à considérer les villes de Douala et de Yaoundé comme régions à part, compte tenu de leur forte densité en PME. Ainsi, sur les 413 PME, 281 ont été enquêtées à Douala et 119 à Yaoundé. Enfin, selon le critère « taille de la PME » 20% des PME proviendraient de micro entreprises (taille n'excédant pas 9 employés) et 80% de PME de plus de 10 employés.

² MINPMEESA, *Etude sur la Formulation du Plan Directeur (M/P) pour le Développement des Petites et Moyennes Entreprises en République du Cameroun*, Rapport Final-Janvier 2009, Agence Japonaise de Coopération Internationale, Unico International Corporation, IDD-JR-08-069.

³ En effet une petite enquête a été menée auprès des PME et des banques commerciales des villes de Yaoundé et Douala. Dans un questionnaire, nous avons de manière précise capté: les sources de financement choisies par les PME par ordre de priorité, le degré de satisfaction procuré par ces sources de financement, le niveau d'information sur le marché financier, les raisons qui empêchent les PME d'accéder au marché financier, les caractéristiques des PME et les conditions des établissements financiers.

3.1.2 Justification et choix du modèle

L'on va utiliser pour notre investigation empirique un modèle logit multinomial⁴. Soit y la variable expliquée, et $x = (x_1, x_2, \dots, x_j)$ les variables explicatives.

Dans le cadre de la régression logistique binaire, la variable y a la possibilité de prendre deux modalités : être financée principalement par les ressources extérieures (1) ou par les fonds propres (0). Ce qui se présente sous forme analytique comme il suit :

$$y = \begin{cases} 0(\text{fondspropres}) \\ 1(\text{ressourceexterieurs}) \end{cases}$$

Les variables x_j sont qualitatives et possèdent plusieurs modalités.

Le modèle se présente sous la forme suivante :

$$y_i = \beta_0 + \beta_1 x_i + \varepsilon_i \dots\dots\dots(1)$$

Avec y_i = principale source de financement ;

x_i = secteur d'activité, intervalle de création, statut juridique, syndicat, infos disponibles, respect de la réglementation, types d'emprunts, taux d'intérêt, effectif, tranche de crédit.

et β_0 représente la constante. Ce qui peut être présenté comme il suit :

$$\text{Principale source de financement} = \mathbf{F} (\text{Secteur d'activité ; Interval de création ; Statut juridique ; Groupe syndical ; Informations disponibles ; Type d'emprunt ; Taux d'intérêt ; Effectif ; Respect de la réglementation ; Tranche de crédit})$$

Les variables expliquées et explicatives sont définies comme il suit :

➤ Variable expliquée (variable d'intérêt)

Dans un but de capter l'existence ou non du déficit de financement des PME et en d'autres termes de savoir si une PME reçoit suffisamment de financement externe afin de combler le déficit de financement compte tenu de la faiblesse de ses fonds propres ou alors qu'elle ne bénéficie d'aucun financement externe et reste dans sa situation de sous financement, nous aurons comme variable d'intérêt : "principale source de financement".

⁴ Le modèle logit multinomial a été introduit à la fin des années 60 par McFadden (1968) et Theil (1969).

➤ Variables explicatives

L'étude consistant à déterminer les facteurs influençant l'accès au financement des PME, l'on prend en compte les variables dont les détails sont présentés en annexe concernant aussi bien les caractéristiques des PME que les conditions fixées par les acteurs financiers.

Après avoir apuré ces variables à l'aide du logiciel SPSS, nous avons procédé à leur analyse statistique (analyse de la variance, test d'indépendance entre la variable dépendante et chacune des variables indépendantes) et à leur estimation à l'aide d'un modèle logit multinomial.

3.2 Présentation et interprétation des résultats

Le tableau 9 disponible en annexe présente les résultats de l'estimation du modèle logit par la méthode du maximum de vraisemblance. Il a été question au préalable d'apurer le modèle tour à tour des variables non significatives et par conséquent non robustes. L'interprétation des résultats tient compte du signe et du degré de signification des coefficients de régression. Les tests préalables d'adéquation, de sensibilité et de spécificité ont été effectués et ont montrés que le modèle a bien discriminé les observations. De même le tableau nous présente un Prob. > chi2 significatif à 1% c'est-à-dire que les variables explicatives renvoient pratiquement la totalité des informations sur la variable d'intérêt, d'où la robustesse des résultats de notre modèle. En plus la quasi-totalité des variables est significativement différente de zéro aux seuils de 0%, 1%, 5% et 9%. A la lumière des coefficients⁵ présentés dans le tableau l'analyse des résultats se présente comme suit :

- En ce qui concerne *les informations disponibles*, la modalité correspondant aux bilans comptables non disponibles a moins de chance (-2.53506) que la modalité de référence production des écritures comptables. En d'autres termes la PME présentant les bilans comptables a plus de chance de bénéficier des financements externes que celle qui ne présente aucuns bilans comptables. Cette situation trouverait une explication dans le fait que les écritures comptables donnent une bonne visibilité de l'évolution de la PME aux établissements financiers potentiels financeurs.

⁵ Les coefficients des différentes modalités représentés dans la première colonne du tableau seront interprétés en fonction du coefficient de la modalité de référence en tenant compte du fait que c'est la situation de la première modalité de notre variable d'intérêt (financement extérieur) qui est réalisée.

- En ce qui concerne la *tranche de crédit*, la modalité correspondant aux tranches de plus d'1000000 FCFA a moins de chance (-0,8760078) que la modalité de référence correspondant aux tranches comprises entre 500000 FCFA et 1000000 FCFA. Ceci s'expliquerait par le fait que les structures financières au Cameroun préfèrent calquer la réduction des risques à prendre sur l'accord des financements d'un faible montant.

- En ce qui concerne le *statut juridique*, les modalités correspondant à SARL et SA entraînent respectivement 0.53579 et 0.71513 fois de chance de bénéficier d'un financement extérieur par rapport aux modalités de référence propriété individuelle et GIC. Ceci implique qu'une SARL ou une SA a moins de chance de recevoir des financements externes qu'une propriété individuelle ou un GIC. Cette situation s'expliquerait par le fait que les banques commerciales financent difficilement les SARL et SA tandis qu'il existe certaines structures spécialisées comme les microfinances, les coopératives qui financent les propriétés individuelles dont les promoteurs sont leurs clients et les structures créées par l'Etat (FNE, Pajer-U, PIASSI... etc.) qui financent exclusivement les PME individuelles et les GIC.

- En ce qui concerne le *taux d'intérêt débiteur*, la modalité « Moyen » réduit de -1.71685 les possibilités d'obtenir un financement ; C'est-à-dire que la PME qui accepte payer un intérêt moyen a moins de chance (-1.71685) de recevoir un financement extérieur que celle qui accepte payer un intérêt de moins de 20 % (modalité de référence). De même la modalité « élevé » réduit de -1.05036 les chances pour une PME au Cameroun d'obtenir un financement extérieur que celle qui accepte de payer des intérêts de moins de 20%. Cette situation peut s'expliquer par le fait que les relations PME / établissements financiers sont animées par une asymétrie d'information accrue de telle enseigne que les PME acceptant de payer un taux d'intérêt élevé sont directement perçus par les établissements financiers comme des opportunistes qui ne pourront pas respecter leurs engagements. Les établissements financiers préfèrent offrir des prêts à un taux relativement bas en contre partie des garanties énormes afin de dissuader tout comportement opportuniste de la part des PME.

- En ce qui concerne le *secteur d'activité*, les modalités « secteur du commerce » et « secteur des services » sont toutes deux significatives à 0%. L'observation du coefficient de la variable « secteur du commerce » montre qu'une PME du Cameroun exerçant une activité commerciale a 1.55755 fois de chance de bénéficier d'un financement extérieur qu'une PME exerçant dans un autre secteur tel que le secteur industriel (qui est la modalité de référence et son coefficient est 1) ; De même une PME vendant des services a 2.46791 fois de chance de

bénéficier des financements extérieurs. Cette situation peut s'expliquer par le fait que les prêts de courte échéance généralement offerts par les banques cadrent plus avec les activités commerciales et de services (passation des commandes, exécution des marchés publics...etc.) car après paiement, la dette est directement remboursée contrairement aux activités industrielles qui sollicitent en grande partie des emprunts longs pour faire face à leur cycle d'exploitation qui est souvent plus long.

- En ce qui concerne les *effectifs d'employés en classes*, les modalités correspondant aux PME de moins de 50 employés et celles de plus de 150 employés ont des coefficients respectivement de 0.84039 et 3.34555 ; Ce qui signifie que les PME ayant un nombre élevé d'employés ont plus de chance de recevoir les financements extérieurs. En effet dans un contexte de lutte contre le chômage par la promotion de l'initiative privée, les établissements financiers apportent généralement leur contribution en encourageant les structures employant un niveau élevé de main d'œuvre.

- En ce qui concerne le *type d'emprunt*, les modalités correspondant à l'emprunt à moyen terme et à long terme ont respectivement pour coefficient -0.56372 et -2.8080. Ce qui signifie que les PME sollicitant les emprunts à moyen et long terme ont moins de chance devant celles qui sollicitent des emprunts de court terme. Cette situation de quasi impossibilité des banques à accorder aux PME des prêts à long terme peut être à priori expliquée par la faible capacité à transformer les échéances entre les dépôts des agents à capacité de financement et les sollicitations de ceux à besoin de financement par le secteur bancaire.

En guise de récapitulatif l'on constate que tous les acteurs dans le processus de financement des PME sont chacun à des seuils différents responsables dans le déficit de financement des PME du Cameroun. Le contexte de l'étude qui est la crise financière vient renforcer ce problème ; Les banques pourtant sur liquides sont de plus en plus réticentes au financement des PME en ne facilitant pas toujours la tâche aux PME qui sollicitent leurs interventions, les entrepreneurs ne s'investissent pas toujours de façon irréprochable dans la recherche des financements extérieurs et l'Etat n'exploite pas pleinement son pouvoir de régulateur. Le tableau 10 en annexe met d'ailleurs en avant les doléances adressées à l'Etat par les promoteurs des PME.

4. Conclusion

Après avoir effectué notre étude, l'on est arrivé à la conclusion selon laquelle le processus de financement des PME au Cameroun est sujet à plusieurs problèmes qui aggravent la situation de déficit de financement des PME et par conséquent inhibent la relance de l'activité économique au Cameroun. Ayant établi quantitativement et qualitativement les responsabilités, la suite logique consiste à effectuer des recommandations concernant les principaux acteurs que sont les PME et les institutions financières. Mais tout d'abord commençons par proposer les mesures qui doivent être prises par l'Etat en tant que régulateur de l'activité économique au Cameroun.

➤ Suggestions des mesures à prendre par l'Etat

A la lumière des résultats de notre étude empirique, l'Etat dans sa politique de vulgarisation des PME peut prendre les mesures suivantes :

- Limiter le volume du dossier à quelques pièces indispensables et décentraliser le lieu de constitution et de dépôt des dossiers afin de construire une base de donnée qui enregistrera les informations sur les PME pour devenir enfin un outil d'aide au financement ;
- Administrer les taux d'intérêts dans le but de les maintenir à un niveau bas ;
- Accélérer d'une part le fonctionnement effectif de la bourse des valeurs du Cameroun (Douala stock exchange) et par conséquent du marché financier et d'autre part le développement des éléments de motivation pour encourager les PME à se rendre sur ce marché par exemple par des séminaire de formation et d'information ;
- Organiser constamment et si possible gratuitement des séminaires de formations et de recyclage en recherche de financement pour le personnel des PME reconnues officiellement ;
- Développer des manœuvres d'incitation à la tenue d'une comptabilité formelle au sein des PME avec l'aide des institutions telles que la Direction générale des impôts ;
- Création des structures étatiques spécialisées dans le financement des PME en fonction du statut juridique, du type d'emprunt et du secteur d'activité. Particulièrement il est

nécessaire pour la promotion des entreprises exerçant dans le secteur de l'industrie de créer des établissements financiers spécialisés dans le financement de ce type de structure.

➤ **Suggestions de conduite à tenir par les promoteurs des PME**

L'on a constaté au cours de notre étude que les PME s'exclut des possibilités de recevoir un financement de part du comportement de leur promoteur. Il est donc souhaitable que les promoteurs de ces PME révisent leurs attitudes pour au moins bénéficier du doute de la part des banques. En effet :

- Des efforts doivent être effectués dans le sens de la décentralisation de la gestion de leur structure et du respect d'un organigramme qui organise les tâches entre plusieurs individus ayant le profil pour combattre la concentration entre les mains d'une seule personne;
- La gestion doit être orthodoxe avec la production des documents comptables qui constituent une pièce maîtresse lors de la recherche du financement ;
- La nécessité de se regrouper en syndicat s'impose du moment où il permettrait de mieux exprimer ses besoins et pourrait constituer une source d'information pour les établissements financiers pour les décisions de financement ; En effet ces syndicats pourraient mieux suivre les PME et défendre leur cause auprès des établissements de crédit pour un éventuel emprunt et surtout elles pourraient constituer une véritable centrale de bilan et de risque afin de permettre une meilleure évaluation du risque de chaque PME lorsqu'elle sollicite un crédit.

➤ **Suggestions de conduite à tenir par les institutions financières**

En se basant sur les résultats de notre étude empirique et considérant la relative bonne santé des banques et autres établissements de crédit, l'on leur recommande, pour embrayer le pas en accordant les financements nécessaires à l'essor des PME du Cameroun de :

- Revoir leurs méthodes d'évaluation des risques en évitant une évaluation basée sur des préjugés mais plutôt basée sur une étude objective des informations et entre autre des documents comptables produits par les PME ;

- Créer et offrir des produits financiers adaptés et attrayants aux PME en fonction de leur caractéristique ;
- Elaborer, définir et mettre en œuvre des stratégies permettant la mobilisation des dépôts à terme pour le financement des montants élevés et de long terme des PME du Cameroun.
- Considérant que la bourse des valeurs du Cameroun doit et peut jouer un rôle important dans le financement des PME, il est important qu'elle se mette en marche et développe des segments attrayants et adapté aux PME qui constituent plus de 90% des entreprises du Cameroun selon les statistiques publiés par l'INS en 2012.

Le rôle des PME dans la lutte contre le chômage et la relance de l'activité économique n'est plus à démontrer ; Ce rôle se fait plus important en ce sens que l'on est dans un environnement de crise financière et le réseau des PME est le plus vaste au Cameroun (plus de 90% des entreprises selon l'INS (2012)), ce qui signifie un fort potentiel de contribution au PIB du pays et partant du développement soutenable. L'essor des PME au Cameroun est donc nécessaire et demande la mise en œuvre d'un mécanisme efficace pour leur financement, pierre angulaire de leur santé et épanouissement.

Annexes

Tableau 1 : Les emplois du crédit par les PME au Cameroun

Emplois du crédit	Effectifs	Pourcentage
Fonds de roulement	156	37,77
Achat de machine et équipement	76	18,4
Acquisition d'un terrain	13	3,14
Construction de l'usine, magasin ou bureau	36	8,71
Dépense R&D (Recherche et Développement)	49	11,86
Délocalisation de l'usine, du magasin ou bureau	45	10,89
Autres	38	9,23
Total	319	100

Source : Calculs de l'auteur à partir des données du JICA (2009) sur les PME du Cameroun

Tableau 2 : Nombre d'employés d'une entreprise membre de la même famille

Nombre d'employés en classe	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
[1 -10]	292	70,70	70,70
[11 – 20]	51	12,35	83,05
[21 – 35]	32	7,75	90,8
[35 – 50]	17	4,15	94,95
Plus de 50	21	5,05	100
Total	413	100	

Source : Calculs de l'auteur à partir des données du JICA (2009) sur les PME du Cameroun

Tableau 3 : Expression du besoin de crédit

Réponses	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Oui	327	79,2	79,2
Non	86	20,8	100
Total	413	100	

Source : Calculs de l'auteur à partir des données du JICA (2009) sur les PME du Cameroun

Tableau 4 : Les difficultés rencontrées par les PME

Difficultés	Pourcentages
Marketing	12.9
Procédure concernant le commerce extérieur	4.3
Contrat	5.7
Strictes exigences des acheteurs au regard de la qualité, du coût et de la livraison	22.5
Capacité de production insuffisante pour une quantité importante de commandes	16.4
Commandes instables	5.7
Problèmes financiers	28
Barrières intangibles	4.5

Source : Calculs de l'auteur à partir des données du JICA (2009) sur les PME du Cameroun

Tableau 5 : Causes majeures des problèmes rencontrés par les PME

		Fréquence	Pourcent.
1	Difficultés d'accès aux crédits, insuffisance de l'épargne	139	33,65
2	Manque d'investissements publics et des infrastructures	22	5,3
3	Pression fiscale	23	5,5
4	Mauvais climat des affaires, insécurité, tracasseries administrative	40	9,9
5	Rudes des conditions du marché (libéralisation, faiblesse)	29	7,4
6	Exigence des normes et de la qualité des consommateurs	14	3,4
7	Insuffisances ou coûts élevés de l'accès aux ressources primaires	17	4,1
8	Moyens et capacités de production limités	18	3,35
9	Mauvaises conditions de travail, Insatisfaction des employés	12	2,9
10	Main d'œuvre non qualifiée, obsolète et vieillissante	10	2,4
11	Conjoncture économique défavorable	29	7,4
12	Barrières douanières	16	3,9
13	Autres	44	10,8
	Total	413	100

Source : Calculs de l'auteur à partir des données du JICA (2009) sur les PME du Cameroun

Tableau 6 : Présence ou absence d'un plan d'action

Réponses	Fréquence	Pour cent	Pourcentage cumulé
Oui	238	57,63	57,63
Non	175	42,37	100
Total	413	100	

Source : Calculs de l'auteur à partir des données du JICA (2009) sur les PME du Cameroun

Tableau 7 : Difficultés rencontrées dans la recherche du crédit bancaire

Difficultés rencontrées	Effectifs	Pourcent.
Gage et nantissement insuffisant pour l'aboutissement d'un emprunt	18	5,68
Longue procédure, lourdeur administrative et longue durée d'évaluation	35	10,97
Faible système de garanti nécessaire pour faire face aux gages insuffisants	26	8,15
Aversion des banques au financement des PME	165	51,72
Les banques ne financent pas le montant total demandé	21	6,58
Taux d'intérêt très élevés et autres	54	16,9
Total	319	100

Source : Calculs de l'auteur à partir des données du JICA (2009) sur les PME du Cameroun

Tableau 8 : Signification des variables du modèle retenu

Variables	Signification et mesure
Secteur d'activité	Cette variable nous intéresse parce que nous savons bien que les établissements financiers offrent les crédits en fonction de l'activité qu'effectue la PME. Elle possède trois modalités à savoir : le secteur industriel, le secteur du commerce et le secteur des services.
Statut juridique	Il est important de savoir sur quel régime la PME fonctionne car cela influence aussi dans la recherche du financement. Cette variable possède six modalités à savoir : propriété individuelle, GIC (groupement d'intérêt commun), association, SARL (société à responsabilité limitée), S.A (société anonyme), autre statut.
Appartenance groupe syndical	Il est nécessaire de savoir si la PME qui est à la recherche d'un financement fait partie d'un groupe syndical. Cette variable possède six modalités à savoir : Gicam, Syndustricam, chambre de commerce, syndicat des boulangers, autres syndicats, aucun syndicat.
Intervalle d'années de création	Il est important de connaître l'âge de la PME qui est à la recherche du financement car cela peut avoir une influence sur l'établissement de crédit qui s'engagera à lui fournir ces fonds. Cette variable dispose de quatre modalités qui sont : création avant 1985, entre 1986 et 1995, entre 1996 et 2000, entre 2001 et 2009.
Respect de réglementation	Il est question ici de tenir compte du fait que la PME évolue dans le formel ou l'informel susceptible d'influencer la source de financement. Cette variable dispose de deux modalités qui sont : être inscrite au registre de commerce ou non.
Informations disponibles	Ceci est aussi nécessaire car le fait que certaines structures pour offrir des crédits souhaitent avoir les documents comptables de la PME afin de jauger leur niveau de sérieux peut avoir une influence sur la source de financement. Cette variable dispose deux modalités à savoir : bilans comptables disponibles ou non.
Type d'emprunt	Ceci est nécessaire car le type de crédit demandé peut influencer la source de financement. Cette variable a trois modalités à savoir : emprunt à court terme, à moyen terme et à long terme.
Effectif d'employés en classes	Ceci nous permet de savoir si nous avons affaire à une petite entreprise ou alors à une entreprise moyenne, ce qui peut influencer la source de financement. Cette variable a quatre modalités à savoir : moins de 10 employés, nombre d'employés compris entre 10 et 50, compris entre 51 et 150, plus de 150 employés.
Taux d'intérêt débiteur	Ceci nous permet de voir à quel prix les établissements financiers offrent les crédits aux PME car il peut influencer l'issue de la demande de crédit. Nous aurons ces taux regroupés en trois classes qui constitueront les modalités pour cette variable.
Tranche de crédit	Ceci nous permet de tenir compte du montant de crédit sollicité, ce qui est susceptible d'influencer l'issue de demande de financement. Cette variable possède quatre modalités : moins de 100 000, 100 000 à 500 000, 500 000 à 1 million et plus d'1 million.

Source : Construction de l'auteur

Tableau 9 : Résultat final de l'estimation des facteurs influençant la source de financement

Régression logistique
 LR chi2 (14) = 145,85
 Log vraisemblance = -181,44788

Nombre d'observations = 400
 Prob > chi2 = 0,0000
 Pseudo R² = 0,2867

Principale source de financement	Coefficient	Robust Std. Err.	Z	P> z
Fait des entrepreneurs				
<i>Informations disponibles</i>				
Doc. comptable disponible	Référence			
Doc. comptable non disponible	- 2,535062	1,13029**	- 2,24	0,025
<i>Tranche de crédit</i>				
500 000 à 1 million de FCFA	Référence			
100 000 à 500 000 de FCFA	-0,334131	0,4568788	-0,73	0,465
Plus d'1 million de FCFA	-0,8760078	0,4646271*	-1,89	0,059
Fait de l'Etat				
<i>Statut juridique</i>				
Entreprise individuelle ou GIC	Référence			
SARL (société à respons. limitée)	0,5357985	0,3131741*	1,71	0,087
S.A (société anonyme)	0,7151393	0,4303678*	1,66	0,097
Autre statut	0,042117	0,672302	0,06	0,950
<i>Taux d'intérêt débiteur</i>				
Moins de 20%	Référence			
Moyen [20 % - 29 %]	-1,716857	0,2952166***	-5,82	0,000
Elevé [plus de 30%]	-1,050362	0,4736067**	-2,22	0,027
Fait des structures financières				
<i>Secteur d'activité</i>				
Secteur industriel	Référence			
Secteur du commerce	1,55755	0,3257803***	4,78	0,000
Secteur des services	2,467913	0,5175503***	4,77	0,000
<i>Effectif d'employés en classes</i>				
Compris entre 51 et 149 employés	Référence			
Compris entre 10 et 50 employés	0,8403996	0,3202299***	2,62	0,009
Plus de 150 employés	3,345559	0,9109163***	3,67	0,000
<i>Type d'emprunt</i>				
Court terme	Référence			
Moyen terme	-0,5637222	0,2845413**	-1,98	0,048
Long terme	-2,808006	1,154572**	-2,43	0,015
Constante	3,243044	1,230021***	2,64	0,008

Source : Calculs de l'auteur à partir des données d'enquête

Note : La méthode d'estimation a été la régression logistique et la variable dépendante est le Mode de financement externe (la modalité de référence étant la source de financement interne) ; Les variables non significatives à savoir l'« appartenance à un groupe syndical », le « respect de la réglementation » et l'« intervalle d'année de création » ont été enlevé de la base de données qui a servi à l'estimation dans un soucis de robustesse des résultats.*=significativité à 10%,**=significativité à 5%,***=significativité à 1%.

Tableau 10 : Doléances des PME auprès de l'Etat

Doléances	Fréquence	Pourcen.	Pourc. Cumulé
Facilitation des mesures procédurales	21	5,1	5,1
Facilitation de l'accès au crédit bancaire	50	12,1	17,2
Financement, encouragement, promotion	74	17,9	35,1
Allègement de la pression fiscale interne	152	36,8	71,9
Lutte contre la fraude, la corruption	16	3,9	75,8
Amélioration des conditions de vie des populations	14	3,4	79,2
Libéralisation et allègement des barrières douanières	19	4,6	83,8
Diversification des filières	2	,5	84,3
Amélioration de l'accessibilité aux matières premières	21	5,2	89,4
Autres	44	10,6	100
Total	413	100	

Source : Calculs de l'auteur à partir des données du JICA (2009) sur les PME du Cameroun

Bibliographie

- Africa practise (2005), « *Access to finance: profiles of African SMEs* », Jetro London.
- Allouche J. et Amann B. (2000), « *L'entreprise familiale : un état de l'art* », Revue Finance Contrôle Stratégie, Vol. 3, n°1, mars 2000, pp. 33-69.
- BAD/OCDE (2005), *Economic perspectives in Africa*.
- Bekolo-Ebe B. (1989), « *Le système des tontines : liquidité, intermédiation et comportement d'épargne* », revue d'économie politique, Juillet-Août 1989, pp. 616-638.
- Bekolo-Ebé B. (1992), « *Dynamique Nouvelle de Financement et Sortie de Crise au Cameroun* », Mondes en Développement.
- Bekolo Ebe B., et al. (1992), « *Les économies africaines face à l'Europe de 1993* », Yaoundé, Presses universitaires du Cameroun.
- Bekole-Ebe B. (2002), « *Intermédiation financière et financement du développement en Afrique* », Presse universitaires de Yaoundé.
- Bendoma M. (2008), « *Note sur la perception des entreprises du climat des affaires et des investissements au Cameroun entre 2006 et 2008* », L'Etat du Cameroun 2008, sous la direction de Eboussi B. F., Prescriptor Editions terroirs.
- Brenner et al. (1990), « *Les tontines et la création d'entreprise au Cameroun* », L'entrepreneuriat en Afrique francophone, Henault G. et Rabert R.
- Chertok G. et al. (2008), « *Le financement des PME* », Conseil d'analyse économique.
- COBAC (2012), « *Evolution des conditions de banque dans la CEMAC de 2006 à 2010* », 4^{ème} réunion annuelle de concertation avec la profession bancaire et financière. http://www.beac.int/download/condbanqCEMAC_2006-2010.pdf
- Dietsch M. et Tisseyre A. (2005), « *Bâle II et les PME : Prospective sur les Conditions d'Accès au Crédit des PME* », Revue Banque (n° 669, mai 2005)
- Eyeffa Ekomo S. M. L. et al. (2007), « *Quinze ans de restructuration bancaire dans la CEMAC : qu'avons-nous appris?* », Revue d'économie financière.
- Fouda Owoundi (1987), « *Évolution du système financier et pratiques informelles d'épargne et de prêt en Afrique Centrale* », Thèse de doctorat en Monnaie-Finance-Banque, Université Lumière Lyon 2, 1987.
- Friend I. et Hasbrouk J. (1987), « *Determinants of capital structure* », Andy Chen, Research in finance, p. 7.
- Friend I. et Land L. (1998), « *An empirical test of the impact of the impact of managerial self interest on corporate capital structure* », Journal of finance, 43 (2), pp. 271-281.
- Hicks J. (1975), « *The crisis in keynesian Economics* », Basic Blackwell, Oxford, traduit en français par L. Le Cacheux, « *La crise de l'économie keynésienne* », Librairie Arthème Fayard (1988)
- Hugon P. (2007), « *Rentabilité du secteur bancaire et défaillances du financement du développement : le cas de la CEMAC* », Revue du Tiers Monde, 2007/4-n°192, pp. 771-788.
- Joseph A. (1998), « *Quels moyens mettre en œuvre pour faciliter l'accès des entreprises au crédit bancaire? Le cas du Cameroun* », Document de travail DT/98/04. Téléchargeable à l'adresse: en.dial.ird.fr/content/view/full/50507
- Kronberger, R., (2011), « *Basel III and Business Financing* », Austrian Federal Economic Chamber.
- Madji A. (2002), « *Stabilité financière et contrôle prudentiel* », Rapport d'activité de la COBAC 2002, pp. 64-79.
- Mbouombouo N. J. (2005), « *Banque contre microfinance : les enjeux de l'intermédiation financière dans la zone CEMAC* », microfinancegateway.

- McFadden D., (1968), “*The Revealed Preferences of a Government Bureaucracy*”, Economic Growth Project, Technical Report n° 17, Berkeley. [Ce document a été remanié et publié en 1975 et 1976, parus dans The Bell Journal of Economic and Management Science].
- MINPMEESA (2009), « *Etude sur la Formulation du Plan Directeur (M/P) pour le Développement des Petites et Moyennes Entreprises en République du Cameroun* », Rapport Final, Agence Japonaise de Coopération Internationale, Unico International Corporation, IDD-JR-08-069.
- Monga C. (2008), « *L’argent qui appauvrit : un état des lieux macroéconomique et financier du Cameroun* », Sous la direction de Boulaga E. F., L’Etat du Cameroun 2008, Prescriptor Editions terroirs.
- Myers S. et Al. (1984), “*Corporate financing and investment decisions when firms have information that investors do not have*”, Journal of Financial Economics, Volume 13, Issue 2, June, Pg 187-221.
- Ndeffo N. L. et Ningaye (2007), « *Réformes financières et rentabilité du système bancaire des Etats de la CEMAC* », African Economic Conference, Opportunities and challenges of development for Africa in the global area.
- Ndjanyou L. (2001), « *Risque, incertitude et financement bancaire des PME Camerounaises : l’exigence d’une logique spécifique de l’analyse du risque* », Création, développement, gestion de la petite entreprise Africaine, sous la direction de Tsapi V., Edition clé, pp. 327-343.
- Paranque B. et Al. (1998), “*Structure Financière des entreprises industrielles françaises : une approche en termes de conventions de financement*”, Bulletin de la Banque de France, Numéro 57, Septembre.
- Pham T.H.V., Audet B., St-pierre J. (2009), « *Les déterminants de l’accès au financement bancaire des PME dans un pays en transition: le cas du vietnam* », La vulnérabilité des TPE et des PME dans un environnement mondialisé, 11^{ème} journées scientifiques du réseau entrepreneuriat, INRPME, Trois-rivières, Canada.
- Rivaud Danset D., Salais R. (1992), “*Les conventions de financement des entreprises : Premières approches théoriques et empiriques*”, Revue d’économie financière, Volume 7, Numéro 4, Automne.
- Sall B. M. (2002), « *La source de financement des investissements : une étude empirique sur des données sénégalaises* », Afrique et développement, Vol. XXVII, n° 1&2, pp. 84-115.
- Sime Z. M. (2002), « *Le paysage de la microfinance au Cameroun* », Conjoncture PME, n° 20, mars.
- Stiglitz J. E. et Weiss A. (1981), « *Credit rationing in markets with imperfect information* », American Economic Review, Vol. 71, n° 3, pp. 393-410.
- Udell G. F., Berger A. N. et Klapper L. F. (1991), “*The ability of banks to lend to informationally opaque small businesses*”, Journal of banking and finance, Vol. 25, pp. 2127-2167.
- Theil H., (1969), “*A Multinomial Extension of the Linear Logit Model*”, in International Economic Review, Vol. 10, n°3, pp. 251-259.
- Um-Ngouem M.T. (1996), « *Financement bancaire et gestion des PME camerounaises* » thèse de doctorat.
- Um-Ngouem M.T. et al. (1997), « *Comportement d’intermédiation bancaire et financière de la PME camerounaise* », Intermédiation financière et financement du développement en Afrique, pp.167- 198.
- Wamba H. et L.Tchamanbé-Djine, (2002), “*Information financière et politique d’offre de crédit bancaire aux PME : cas du Cameroun* ”, in Revue Internationale PME, Vol. 15, n°1, pp. 87-114.

- Wanda R. (2001), « *Structure financière et performance des entreprises dans un contexte sans marché financier: le cas du Cameroun* », *Revue du financier*.
- Wanda R. (2007), « *Risques, comportements bancaires et déterminants de la surliquidité* », cahier 24.
- Wtterwulghe R. et al. (1994), « *Le financement de croissance des entreprises moyennes belges par le recours au capital à risque* », IAG, Université catholique de Louvain, Louvain-La-Neuve.
- Zavatta, R. (2008), “*Financing Technology Entrepreneurs and SMEs in Developing Countries*”. Washington, DC: infoDev/Banque mondiale.